



Une agence immobilière peut-elle vendre un bien sur monaco?

Par **Myriam83500**, le 14/02/2012 à 09:57

Bonjour,

J'ai besoin de savoir si une agence immobilière française a le droit de vendre un bien situé à Monaco. Les agences françaises peuvent-elles conclure directement des mandats en direct avec les propriétaires ou sont-elles obligées de passer par délégation de mandat auprès d'agences monégasques???

Merci de votre aide !